FONDS D'INNOVATION POUR LA COMPETITIVITE DE LA PRODUCTION DES LEGUMINEUSES

APPEL A PROJETS 2025

Date de la relève : 10 octobre 2025

Pour faciliter les dépôts de projets, les porteurs sont fortement encouragés à manifester leur intérêt en transmettant un résumé de leur projet par e-mail (cf. dossier de candidature) **au plus tard le 12/09/2025** auprès de Camille JOUAN (camille.jouan@sofiproteol.com)

1. **Contexte de l'appel à projets 2025 et objectifs** 2
2. **Thématiques de l'appel à projet FIL 2025** 2
3. **Demandeurs** 3
4. **Durée et règles de financements** 3
5. **Confidentialité des projets et des résultats** 3
6. **Constitution des dossiers et calendrier** 4
7. **Modalités de sélection des projets** 4
8. **Dossier de candidature** 5

1. Contexte de l'appel à projets 2025 et objectifs

La production agricole mondiale est confrontée à des défis majeurs : répondre à la demande croissante en protéines végétales pour l'alimentation humaine et animale, réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux changements climatiques. Dans ce contexte, les légumineuses s'imposent comme un levier stratégique pour une agriculture plus durable. Leur capacité à fixer l'azote atmosphérique permet de limiter le recours aux engrais de synthèse, tout en améliorant la fertilité des sols et en diversifiant les rotations culturales.

Riches en protéines, les protéagineux peuvent compléter la production de soja en France et renforcer l'autonomie protéique des filières animales. Ils jouent également un rôle clé dans la transition vers une alimentation plus végétale, contribuant à une meilleure santé publique et à la décarbonation de l'agriculture.

Pour répondre à ces enjeux, il est essentiel d'améliorer la compétitivité des cultures de légumineuses dans les assolements. Cela implique de renforcer leur performance agronomique, leur adaptation aux territoires et de sécuriser l'approvisionnement des industries de l'alimentation humaine et animale. Seul un effort collectif structuré permettra d'intégrer durablement les légumineuses dans l'agriculture européenne pour une agriculture plus résiliente et respectueuse de l'environnement.

C'est dans cette perspective qu'a été créé le **Fonds d'Innovation pour la compétitivité de la production des Légumineuses (FIL)**. Financé par Sofiprotéol grâce aux cotisations interprofessionnelles (CVO) de la filière des huiles et protéines végétales, le FIL a pour vocation de soutenir des projets de recherche semencière collaboratifs appliqués, ciblant le soja, le pois, la féverole, le lupin, la lentille et le pois chiche.

2. Thématiques de l'appel à projet FIL 2025

L'appel à projets 2025 du FIL soutiendra des **projets innovants** et ambitieux sur les cultures de **soja, pois, féverole, lupin, lentille et pois-chiche** pilotés par des entreprises, en privilégiant les projets collaboratifs qui devront déboucher rapidement au niveau du marché.

Pour que les travaux d'amélioration des variétés soutenus par le FIL puissent répondre au mieux aux intérêts de la filière et répondre aux problématiques prioritaires identifiées en lien avec l'Institut technique Terres Inovia, les thématiques suivantes ont été définies. Elles ont vocation à orienter les efforts des sélectionneurs et organismes de recherche pour les années à venir, sans exclure pour autant toute autre thématique qui pourrait être jugée d'intérêt par le Comité Scientifique.

1. **Amélioration de la qualité des graines** pour répondre aux besoins de la filière de transformation, tout en renforçant la valorisation et la compétitivité de ces cultures pour les agriculteurs. Les porteurs de projets sont fortement encouragés à impliquer des acteurs de l'aval agricole dans leur démarche.

   Sujets prioritaires :
   - *Développer des variétés répondant aux objectifs d'amélioration de la qualité, rendement en protéines, limitation des facteurs antinutritionnels, d'appétences ;*
   - *Développer et caractériser du matériel végétal résultant d'un élargissement des ressources génétiques ou de l'exploitation des connaissances acquises sur les autres espèces.*

2. **Amélioration de la régularité du rendement** face aux stress biotiques et abiotiques.

   Sujets prioritaires :
   - *Développement de variétés plus résistantes aux maladies ;*
   - *Développement de variétés de féveroles et de lentilles plus résistantes aux bruches dans un contexte de contraintes phytosanitaires.*

3. **Optimisation des techniques permettant d'accélérer et d'amplifier les processus de sélection** :

   Sujets prioritaires :
   - *Mettre au point et valider des méthodes et outils modernes de sélection permettant un gain de productivité dans la démarche de sélection ;*

- *Dans un contexte d'urgence d'accélération de la compétitivité de la filière légumineuse, une attention particulière sera donnée aux projets portant sur (i) l'évaluation des priorités de la sélection variétales de légumineuses aux regards des moyens nécessaires et des solutions biologiques ou agronomiques disponibles et sur (ii) le potentiel des techniques de sélections récentes incluant les New Breeding Technology pour accélérer les génétiques des cultures légumineuses.*

3. Demandeurs

Les initiatives doivent être portées par le secteur privé et les projets soumis devront présenter une collaboration entre au moins deux entreprises du secteur de la sélection végétale inscrivant des variétés en France. Ces deux structures doivent être non-partenaires et non liées entre elles en capital ou en droits de vote. Quand cette condition minimale est satisfaite par un nombre d'entités juridiques, qui ensemble forment une seule entité juridique, cette dernière peut participer seule au projet.

Les projets pourront associer des représentants des catégories suivantes :

- entreprises du secteur de la sélection végétale inscrivant des variétés en France,
- organismes stockeurs,
- entreprises de transformation et utilisation industrielle,
- instituts publics de recherche, établissements d'enseignement supérieur et de recherche,
- instituts privés ou professionnels.

4. Durée et règles de financements

Le FIL est doté en 2025 d'un montant global de **250 K€ HT**. Il permettra de financer **jusqu'à 50% du coût total des programmes de recherche** sur une **période maximale de 3 ans**.

Les coûts présentés dans la demande de financement d'un projet concerneront :

- les salaires et charges salariales,
- les frais d'expérimentation en laboratoire, en serre ou au champ,
- les achats de prestations de service,
- les frais de déplacement,
- les frais administratifs et de gestion dans la limite de 10% du budget,
- les frais spécifiques liés au projet (à justifier),
- les frais d'investissement strictement liés à la mise en œuvre du projet (à justifier).

Le coût d'un projet sera ainsi évalué par les demandeurs en euros HT.

Après une étude au cas par cas par le Comité Scientifique du FIL, l'aide sera attribuée sous forme de subventions avec un retour financier sous forme de redevances en cas de succès.

Un rapport financier, justifiant des dépenses, devra être remis à la fin de chaque projet étant entendu que le montant total des subventions accordées ne pourra en aucun cas excéder le montant accordé à l'issu de l'appel à projets.

5. Confidentialité des projets et des résultats

La liste des projets retenus, ainsi que les objectifs, les livrables attendus et les partenaires impliqués seront communiqués auprès de l'interprofession Terres Univia.

A l'issue des projets, un résumé non confidentiel des travaux réalisés sera publié sur le site internet de Sofiprotéol et relayé auprès des organisations interprofessionnelles.

Par ailleurs, les bénéficiaires du financement du FIL seront encouragés à valoriser les résultats obtenus, notamment à travers des publications dans des revues spécialisées ou grand public ainsi que par le biais de présentation à des colloques (orales ou posters).

Les projets devront préciser ce qui sera mis à la disposition du collectif. Ainsi, chaque projet présentera une liste de délivrables et indiquera clairement ceux qui tomberont dans le domaine public et à quelle date, et ceux qui devront rester confidentiels. Il appartiendra au Comité Scientifique du FIL d'évaluer la pertinence du niveau de confidentialité et de communication des délivrables.

Les projets acceptés feront l'objet d'au moins un rapport d'étape, d'un rapport final ainsi que d'un rapport financier en fin de projet.

6. Constitution des dossiers et calendrier

Les projets complets sont à rédiger en suivant le modèle fourni et doivent être transmis par e-mail à Camille JOUAN (camille.jouan@sofiproteol.com)

Les dossiers seront à adresser **au plus tard le 10 octobre 2025** pour un retour du Comité Scientifique au plus tard début novembre 2025.

Les porteurs sont fortement incités à se manifester au travers de l'envoi du résumé du projet (voir dossier de demande de financement) au plus tard le 12 septembre 2025.

7. Modalités de sélection des projets

Les différents projets seront évalués par le Comité Scientifique selon les critères suivants :

1. Retombées du projet pour la filière, et notamment pour les agriculteurs,
2. Pertinence du projet par rapport aux thématiques prioritaires définies,
3. Caractère innovant et ambitieux du projet,
4. Délais d'obtention des résultats,
5. Adéquation du partenariat mis en place, notamment association à des acteurs de l'aval,
6. Nature des délivrables qui seront mutualisés,
7. Coût du projet.

Chaque dossier sera soumis au Comité Scientifique du FIL, tenu de respecter la stricte confidentialité du projet, afin d'en évaluer, notamment la solidité méthodologique, le caractère innovant et la faisabilité dans les délais impartis.

Le choix définitif des projets retenus sera réalisé par le Comité de gestion du FASO, sur avis du Comité Scientifique.

8. Dossier de candidature

Dossier de candidature – Appel à projets FIL 2025

Date de la relève : 10 octobre 2025

Pour faciliter les dépôts de projets, les porteurs sont fortement encouragés à manifester leur intérêt à cet appel à projets en transmettant un résumé de leur projet au plus tard le 12/09/2025.

Pour cela, ils sont invités à renseigner les champs signalés par un astérisque (*) dans le dossier de candidature ci-dessous.

Dossier à adresser par email auprès de Camille JOUAN
camille.jouan@sofiproteol.com

**** A compléter pour la manifestation d'intérêt avant le 12/09/2025***

Titre du projet : *(2 lignes maximum)*

Acronyme du projet :

Mots clés :

Durée du projet : *(en mois)*

Date prévue de début du projet : __/__ /__ **Date prévue de fin du projet :** __/__ /__

Montant de la subvention demandée au FIL : _____ *€ H.T.*

Coordinateur du projet : *(Nom, prénom poste et société/institut/établissement)*

Nom des Partenaires	**Coût total projet**	**Subvention demandée au FIL**	**Subvention FIL demandée / Coût total**
[Partenaire 1]			
[Partenaire 2]			
[Partenaire n]			
TOTAL	**€ HT**	**€ HT**	**%**

RESUME DU PROJET *(30 lignes maximum)*

Ce résumé non confidentiel du projet sera mis à disposition de Sofiprotéol lors du lancement du financement et fera notamment l'objet d'une communication auprès de Terres Univia, l'interprofession des huiles et protéines végétales.

**** A compléter pour la manifestation d'intérêt avant le 12/09/2025***

Contexte

[à compléter]

Objectifs

[à compléter]

Programme des travaux & résultats attendus

[à compléter]

1. PARTENARIAT

Type de partenariat

Nombre d'entreprises du secteur de la sélection végétale membres de l'UFS	__	
Organismes stockeurs	*OUI*	*NON*
Entreprises de transformation et utilisation industrielle	*OUI*	*NON*
Partenaires publics	*OUI*	*NON*
Instituts professionnels	*OUI*	*NON*

Liste des partenaires

Partenaire 1 : *Intitulé de l'entreprise – sigle*	
Nom, prénom du dirigeant	
Identification de la société	*[forme juridique et nom de la société], au capital de [__EUR], ayant son siège social situé au [__], immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de [__] sous le numéro [__] ou [autre information d'identification]*
Nom, prénom du correspondant	
Fonction	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	
Savoir-faire et description du partenaire	

Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires.

2. CONTEXTE ET ENJEUX POUR LA FILIERE LEGUMINEUSES

Description des enjeux technico-économiques et environnementaux adressés par le projet au regard des thématiques prioritaires.

[à compléter]

Résumé de l'état de l'art scientifique sur lequel s'appuiera le projet.

[à compléter]

Savoir-faire et principales expériences du(es) partenaire(s) justifiant de l'adéquation du partenariat mis en place ou de l'absence de collaboration développée dans le cadre du projet.

[à compléter]

3. OBJECTIFS DU PROJET

Objectifs poursuivis, justification du caractère scientifique innovant, de l'originalité et de l'ambition des travaux.

[à compléter]

Principaux résultats attendus et identification d'indicateurs de performance de la réussite du projet (notamment en ce qui concerne le développement et transfert de solutions pour les agriculteurs français).

[à compléter]

4. PROGRAMMATION ET CALENDRIER

Description des différentes tâches : contenu incluant les matériels et méthode, l'amplitude des essais, les résultats attendus.

[à compléter]

Calendrier de réalisation par tâche, incluant la durée et le positionnement des tâches entre elles pendant la durée du projet - un diagramme de Gantt peut être présenté.

[à compléter]

Equipes techniques mobilisées : préciser par partenaires, et par action le cas échéant, le nombre d'ETP prévus par catégorie (techniciens, ingénieurs, chercheurs), l'organisation prévue et le rôle de chaque partenaire technique.

[à compléter]

5. LIVRABLES

Liste des résultats attendus : dans chaque cas, faire une description précise du livrable notamment en précisant le format de diffusion proposé (Publications, séminaires, formations, ou tout autre mode de valorisation qui seront mis en œuvre, en précisant le public cible et les échéances).

[à compléter]

- *Livrable 1 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*
- *Livrable 2 – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*
- *Livrable n – Descriptif – Format de diffusion – Date de diffusion*

6. PERSPECTIVES DE VALORISATION DES RESULTATS

Valorisation prévue des résultats à court et long terme, notamment retombées futures pour les agriculteurs. Préciser l'horizon de temps nécessaire à ce que les bénéfices de ce programme soient accessibles.

[à compléter]

Suites attendues du projet et utilisation ultérieure possible des résultats, selon quel horizon de temps. Préciser éventuellement comment seront assurés les relais financiers à l'issue du projet.

[à compléter]

Propriété intellectuelle : préciser si les résultats ou les données produites feront l'objet d'une protection au titre de la propriété intellectuelle en vue d'une exploitation commerciale et dans ce cas préciser si un accord de consortium définissant précisément les clauses de la propriété intellectuelle a été conclu ou est prévu.

[à compléter]

7. COUT TOTAL DU PROJET ET SUBVENTIONS DEMANDEES

Coût total du projet (Montants Hors taxe)

[PARTENAIRE 1 : préciser le nom]		**Année 1**	**Année 2**	**Année 3**	**Total**	**Justification**
Personnel	Nombre (ETP)					*Ex: 1 sélectionneur et 2 techniciens pour 0,5 ETP chacun*
	Coût total de personnel					*En justifiant des grilles de coûts*
Fonctionnement	Frais d'expérimentation					*Ex : 15 var.*3 rep.*10 lieux* 35 euros*
	Déplacements					*Ex : 2 réunions de consortium par année (2 personnes)*
	Prestation de services					*Indiquer la nature de la prestation de services ou sous-traitance et son coût*
	Autres frais de fonctionnement					*Justifier*
Frais spécifiques (à préciser)						*Ex : Achat de 12 kits de 384 SNP*
Budget total						*Incluant les frais de personnels permanents*
Subvention demandée au FIL						*Se reporter aux règles de financement de l'AAP*

Tableau à dupliquer et remplir pour chacun des partenaires